

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le six décembre, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU (arrivée à 20h27), Mme Servane GESRET, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET, Mme Julie POUPART

Secrétaire de séance : M. Denis KEURMEUR

Date de la convocation et d'affichage : 6 décembre 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0118

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	18

- TRAVAUX :

- CHOIX MATERIEL MAIRIE/FRANCE SERVICES

Plusieurs devis sont présentés pour compléter le matériel informatique, téléphonique, copieurs :

-devis de LUMIPLAN pour l'achat d'une **borne tactile** pour un montant de **3 450 € HT** (y compris l'affichage légal 500 € HT) + maintenance, hébergement du serveur, formation, télésurveillance, hotline, mise à jour pour 500 € HT par an.

-devis **informatique** : Société INMAC WSTORE pour la fourniture d'ordinateurs et divers matériel informatique : **4 604.05 € HT**. (Pour le serveur, il sera changé dans le cadre du déménagement par ARI).

-devis de **téléphonie** : Société FAUCHE pour le transfert dans la nouvelle mairie et acquisition de postes supplémentaires : **2 924.06 € HT**.

-devis de Toshiba pour l'acquisition de 2 **copieurs** supplémentaires : **4 003 € HT** avec contrat de 5 ans pour la maintenance 0.0023 par feuille noir/blanc et 0.023 par feuille couleur). Ces conditions de prix ont été négociées dans le cadre d'un groupement d'achat avec la communauté d'Agglomération de Lamballe Terre & Mer.

- devis de Lamballe Musik pour installation vidéo projection avec écrans dans 3 salles de la Mairie : **14 885.55 € HT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux devis proposés ci-dessus.

Le secrétaire de séance, M. Denis KEURMEUR

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

